

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER

CONNAÎTRE ET SOUTENIR LES TERRITOIRES

Trophées bretons du développement durable 2018 : candidatez !

Il est encore temps pour déposer votre candidature à l'édition 2018 des Trophées bretons du développement durable. Cette 12^e édition sera à nouveau l'occasion de mettre en lumière les actions menées par les associations, les entreprises, les acteurs publics et les établissements d'enseignement sur le territoire breton. Les projets retenus doivent être envisagés dans la durée et agir en faveur du développement durable à travers ses quatre dimensions : environnementale, économique, sociale et de qualité

démocratique. Participer aux Trophées c'est valoriser votre engagement éco-responsable et vos savoir-faire, être récompensé par un label reconnu depuis 12 ans, promouvoir vos pratiques développement durable en Bretagne, bénéficier de la couverture médiatique de l'événement, profiter du soutien des partenaires et des réseaux professionnels, participer à l'événement régional de remise des prix et gagner la réalisation d'un clip sur votre projet. Vous souhaitez déposer votre candidature ?

Remplissez le formulaire en ligne accessible sur : <http://www.tropheesdd.bzh/candidatez/>
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 janvier 2018.

Plus d'informations sur :
<http://www.tropheesdd.bzh>



CONNAITRE ET SOUTENIR LES TERRITOIRES

En 2013, la Région adoptait le cadre de sa nouvelle politique territoriale au terme d'un dialogue approfondi avec celles et ceux qui font la Bretagne. Elle révisait le cadre il y a un an, pour répondre à des nouveaux enjeux comme le renouvellement urbain, la vitalité des bourgs et centres-villes et la coopération entre territoires. En 2017, elle a de nouveau échangé avec les territoires pour tenir compte de ces évolutions et s'adapter finement à leurs stratégies.

Cadre global de l'intervention régionale en faveur des projets de territoires, les contrats de partenariat permettent de financer des projets en cohérence avec les stratégies de développement local : accompagnement de nouvelles filières créatrices d'emplois, renforcement des bourgs et centres-villes par l'habitat social ou les services, investissements en faveur d'écoles, d'équipements sociaux-culturels ou sportifs, de pôles de services, des mobilités.

Une révision pour simplifier l'intervention régionale

Après trois années de mise en œuvre, pas moins de 443 projets ont été soutenus par la Région pour un montant de 47 millions d'euros. L'année 2017 a été rythmée par la révision des contrats. Les territoires ont consacré le 1^{er} semestre au questionnement de leur stratégie de développement et à l'animation d'une concertation locale qui a abouti à la formulation, sur chaque pays, d'une proposition collective de révision. Elle a été suivie, au 2nd semestre, d'un dialogue avec la Région. Sur chaque territoire, la vice-présidente en charge de l'aménagement territorial, en présence des conseiller·ère·s régionaux, ales référent·e·s, est allée à la rencontre des Président·e·s de pays, d'EPCI, de conseil de développement. Ces échanges qui se sont déroulés dans une ambiance constructive ont conduit, au-delà des stratégies déclinées dans

les contrats, à ajuster certaines modalités afin de tenir compte des besoins locaux, mais également du nouveau contexte réglementaire et budgétaire de la Région. C'est ainsi que l'articulation des contrats de partenariats avec la politique régionale de développement économique a été clarifiée. Cela s'est traduit par la signature avec les EPCI de conventions de partenariat regroupant l'ensemble des aides aux entreprises.

Des projets ancrés dans le quotidien

Les contrats de partenariat sont le reflet d'enjeux très divers liés au développement économique, aux problématiques de mobilité et d'accessibilité, de préservation des ressources, de transition écologique et énergétique, de maritimité et de qualité de vie.

Une crèche inter-entreprises à Elven

Créée en 2005 à l'initiative de chefs d'entreprises souhaitant mettre en place des services innovants qui permettent aux salarié·e·s de concilier vie personnelle et professionnelle, l'association *l'Eveil du Rohig* a lancé son premier multi-accueil inter-entreprises «Le P'tit club» à Vannes en 2008. Forte de ce succès, l'association a réitéré l'expérience en 2016 sur la commune d'Elven. La structure s'adresse aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans des salarié·e·s-parents des entreprises, établissements ou associations adhérentes

“ Nous assumons une approche différenciée par territoire, sans renoncer à une vision régionale de l'aménagement local ”

Laurence Fortin,
*vice-présidente chargée de
l'aménagement du territoire*

d'Elven et des communes à proximité et propose 35 places.

C'est un projet que la Région a financé au titre du contrat de partenariat du pays de Vannes à hauteur de 138 000 euros. Il répond ainsi aux orientations prioritaires fixées par la Région : création de 15 emplois, impact économique pour les PME et artisans locaux mobilisés

“Réviser notre politique territoriale, c’est tenir les engagements pris et adapter notre action aux évolutions des territoires”

Loïg Chesnais-Girard,

Président du Conseil régional de Bretagne

sur la construction du bâtiment, insertion et mixité grâce à des tarifs sociaux adaptés, qualité environnementale et maîtrise de la consommation d’énergie par l’usage de matériaux renouvelables garantissant une forte capacité d’isolation thermique.

Une deuxième vie pour l’école de l’île de Sein

Le maintien d’une offre locative de qualité et économe en énergie est un enjeu majeur pour l’île de Sein. C’est pourquoi la Région

a soutenu la création, par le bailleur social Finistère Habitat, de 4 logements locatifs sociaux dans l’ancienne école de l’île (3 T2 et 1 T4), à hauteur de 121 700 euros. Ce projet s’intègre dans une démarche de transition énergétique puisque 60% de la consommation énergétique des locataires sera couverte sur le site (installation solaire, couplée à une pompe à chaleur alimentée par énergie solaire et éolienne). L’énergie non consommée par les habitations sera stockée dans des batteries puis mutualisée avec l’école-collège et le réseau public de l’île.

La piscine de Tréguier fait peau neuve

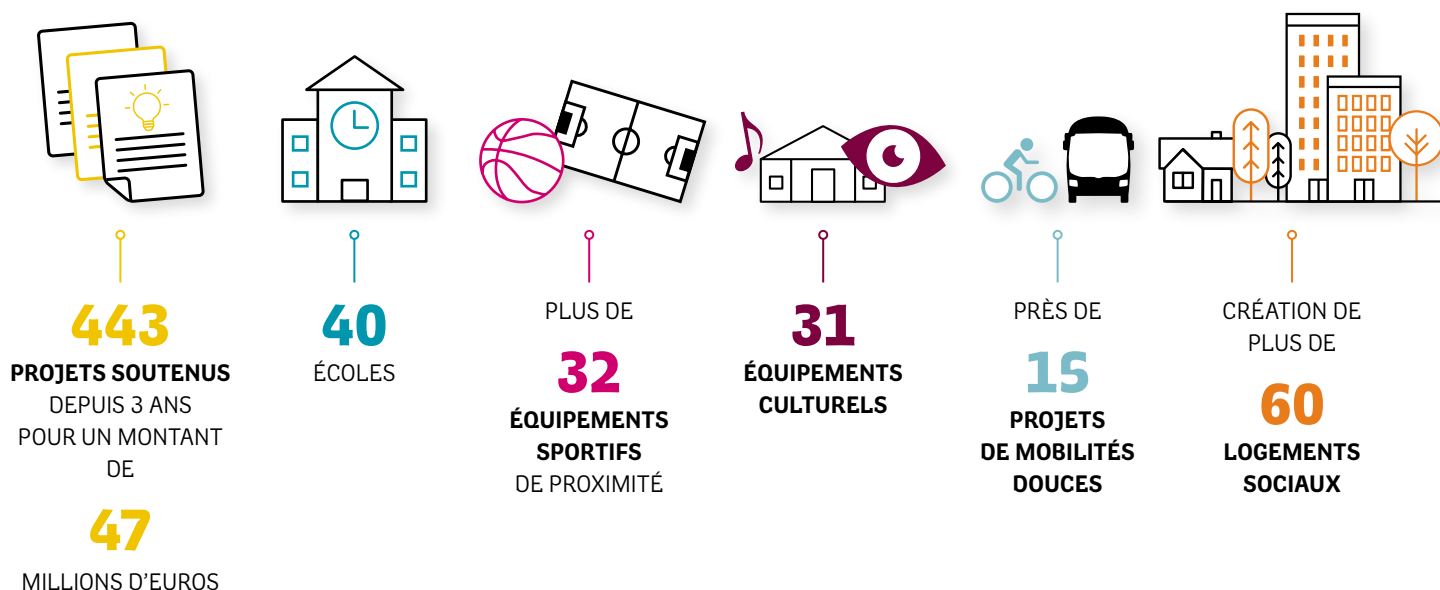
La Communauté de Communes du Haut-Trégor (devenue Lannion-Trégor communauté) était propriétaire d’une piscine caneton des années 1970 (modèle de piscine issu d’un programme national de construction de piscines de type industriel). Sa fréquentation annuelle était en baisse depuis quelques années du fait de sa vétusté. Le projet de réhabilitation de la piscine, soutenu dans le cadre du contrat de partenariat du Pays du Trégor-Goëlo, par une enveloppe de 500 000 euros est centré sur le « savoir nager » avec un bassin sportif et un volet ludique. Il intègre la rénovation intérieure du bâtiment et son aménagement, ainsi que l’aménagement des abords. La Région et le Département des Côtes-d’Armor ont également subventionné l’installation de la chaufferie bois de la piscine, dans le cadre du plan bois-énergie. Une attention particulière a été portée à la qualité de l’air, grâce à l’installation de deux nouvelles

centrales d’air. Les caractéristiques acoustiques de l’équipement ont également été soignées avec notamment la pose de toiles acoustiques.

Le sauvetage du dernier commerce de Poilley

Le restaurant « Le Lyonnais » est l’unique commerce de la commune de Poilley (commune de 389 habitant·e·s du pays de Fougères). Il est au cœur d’échanges intergénérationnels et son rôle social en zone rurale est reconnu. Il constitue le dernier commerce de proximité de la commune proposant une épicerie-dépôt de pain, un bar et également des plats à emporter pour les personnes âgées. Sa cuisine ne répondant plus aux normes en vigueur, la commune - propriétaire du commerce - a décidé d’engager des travaux de réhabilitation. Ce projet, soutenu à hauteur de 103 300 euros, correspond en tous points à ceux que la Région accompagne au titre des contrats de partenariat, dans sa dimension humaine, économique et énergétique. Les travaux consistent en deux extensions de ce commerce permettant la création d’une nouvelle cuisine aux normes, l’agrandissement de la salle de restauration, l’amélioration de l’accueil et de l’épicerie par la création d’une véranda. Celle-ci comporte également une partie salle de restauration et un escalier permettant l’accès au logement dont la réhabilitation pourrait être envisagée ultérieurement. ✨

LES CONTRATS DE PARTENARIAT



La Bretagne, cyber valley européenne

Organisée par le Pôle d'excellence cyber, fondé en 2014 par le ministère des Armées et la Région, la 2^e édition de l'European cyber week a réuni à Rennes, du 27 novembre au 1^{er} décembre, plus de 1 300 participants pour des conférences, des challenges, des rencontres BtoB, un forum de recrutement... Un rendez-vous très attendu des

laboratoires, start-up et PME, chercheur-euse-s, étudiant-e-s déjà engagé-e-s dans ce secteur d'avenir aux forts enjeux, civils et militaires, et l'occasion de mettre en lumière une filière à haut potentiel très présente en Bretagne. Avec un écosystème formation-recherche-innovation très riche, la Bretagne s'est imposée comme

l'une des principales régions numériques en Europe. Sécurité des systèmes d'information, électronique, cryptographie, protection des infrastructures et réseaux, cartographie des risques, internet des objets... : les compétences disponibles sur son territoire recouvrent tous les domaines de la cybersécurité.

Comment mieux « Vivre ensemble » ?

C'est ainsi que s'intitulent les premières Assises nationales de la citoyenneté, qui se tiennent au Couvent des Jacobins à Rennes les 19 et 20 janvier. Organisées à l'initiative du quotidien Ouest-France et soutenues par de nombreux partenaires de la sphère publique et privée, elles s'articulent autour de conférences

et de tables rondes. L'objectif de l'événement est double : confronter les opinions et faire émerger des solutions pour mettre en place des initiatives citoyennes, dans les villes et villages, les écoles, les entreprises, les collectivités... En tant que partenaire de ces assises la Région dévoilera, à l'occasion d'un débat animé par la Maison de

l'Europe de Rennes, la restitution d'une enquête d'opinion sur le sentiment d'appartenance et de citoyenneté des Breton-ne-s vis-à-vis de l'Europe.

Retrouvez le programme complet des assises et inscrivez-vous gratuitement en ligne sur <http://evenements.ouest-france.fr/vivreensemble/>

Quelle PAC après 2020 ? La Région prend position !

À l'automne 2017, la Région a souhaité donner la parole aux Breton-ne-s, agriculteur-trice-s, institutionnels ou simples citoyen-ne-s, sur l'avenir de la Politique agricole commune. 415 votes et 110 contributions ont été déposés sur la plateforme de concertation en ligne, 4 réunions publiques organisées sur le territoire, de même que des auditions en commission

économie, agriculture et mer. Cette consultation publique sur un sujet majeur pour la Bretagne, grande région agricole d'Europe, a nourri la position du Conseil régional, qui va porter dans le débat européen un engagement en 6 points : pour une PAC plus régulatrice, pour des aides modulables qui protègent les agriculteurs de la volatilité des prix (semi-contractuels), pour

un soutien plafonné et réservé aux agriculteurs actifs, pour un renforcement du second pilier qui accompagne les mutations, pour un budget maintenu et pluri-annuel, pour une PAC plus simple et une gouvernance clarifiée.

Plus d'informations sur : atelier.bretagne.bzh

12 projets récompensés

À l'automne 2017, la Région a lancé deux appels à projets autour de deux thématiques de valorisation : le patrimoine mégalithique et l'archéologie sous-marine, subaquatique et de l'estran. Au-delà des valeurs identitaires et historiques qu'ils portent, ces patrimoines disposent d'un fort potentiel de valorisation encore sous-exploité. L'objectif de cette démarche était de permettre l'émergence d'actions concrètes : des projets de connaissance scientifique, de sensibilisation de la population, de médiation ou encore d'aménagements paysagers des sites. Acteurs publics et privés ont présenté leurs initiatives et douze ont été récompensées au titre de l'édition 2017. Parmi elles, l'Université de

Rennes 1 pour une étude de la nécropole de Guennoc à Landéda, Pontivy Communauté pour des aménagements liés à l'accès des menhirs de Maneven et de l'allée couverte de Saint-Nizon de Malguenac, l'association *Haliotis Exploration* pour un film sur des épaves remarquables coulées entre Quiberon et les Glénan, ou encore la Ville d'Erquy pour la restitution d'une campagne de fouilles archéologiques en estran de 2 caboteurs des XVI^e et XVII^e siècles. Ces deux appels à projets thématiques seront reconduits au printemps 2018.

Découvrez tous les projets lauréats 2017 sur : www.bretagne.bzh/valorisation-patrimoine

AGENDA

26 au 27.01.2018

6^{es} Assises de la solidarité internationale à Ploufragan.

31.01.2018

Rencontres « les territoires innovent » à Pontivy : ateliers et débats autour du thème « campagnes et villes, cultivons les liens ».

15 au 17.02.2018

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh.
À l'ordre du jour : budget primitif 2018.

Comprendre la prolifération des algues vertes pour agir

Dans le cadre du Plan de Lutte contre la prolifération des Algues Vertes 2017-2021 adopté à l'été 2017, son comité de pilotage (constitué de la Région Bretagne, de l'État, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Départements des Côtes-d'Armor et du Finistère et de l'Ademe) a affirmé sa volonté de mieux comprendre les phénomènes très complexes qui président à la prolifération des algues dans les baies bretonnes et les conditions de la mise en place d'actions publiques efficaces. C'est pourquoi la Région a lancé un appel à projets qui vise à optimiser la production et le partage de savoirs concernant les territoires des baies algues vertes en cofinçant des projets à l'interface entre la recherche et le développement. Il offre l'opportunité aux scientifiques de différentes disciplines de collaborer et de construire avec les porteurs de projets de territoires algues vertes (élu-e-s et technicien-ne-s des collectivités) des sujets d'étude qui répondent à des questionnements partagés par plusieurs territoires. Les résultats en découlant devront fournir des connaissances opérationnelles et vulgarisées permettant de soutenir la prise de décision publique. L'appel à projets s'adresse aux établissements de recherche, instituts techniques et structures régionales organisées pour piloter des recherches appliquées dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau. Il est ouvert jusqu'au 20 février.

Retrouvez toutes les informations sur les modalités, le retrait et le dépôt des candidatures sur :

www.bretagne.bzh/algues-vertes

Projet Capiten : la Région aux commandes

Depuis l'Écosse jusqu'au sud de l'Espagne, le projet européen Capiten (comme Cluster atlantique pour l'Innovation technologique et économique dans la filière nautique) rassemble 18 partenaires maritimes de la façade atlantique. Lancé en novembre dernier à Rennes, c'est la Région Bretagne qui en assure le pilotage. Il est en outre cofinancé par le programme de développement régional Interreg Espace Atlantique (budget de 3 millions d'euros dont 75% provenant de l'Europe). Son objectif : favoriser le développement économique et la création d'emplois de la filière

nautique de l'Arc Atlantique autour de ses 3 pôles d'excellence : le tourisme et les sports nautiques, l'industrie et la plaisance, à travers l'accueil et les services aux usagers dans les ports, qu'ils soient riverains ou touristes. Le projet s'articule autour de 5 « dorsales », liées les unes aux autres avec des objectifs de réalisations concrètes dans l'ensemble des territoires concernés. À long terme, il vise aussi à la création d'un cluster Atlantique dédié au développement cohérent et concerté de la filière et à l'émergence de produits et de services innovants.

Bienvenue au TiLab !

C'est au sein de l'hôtel du Bon-Pasteur à Rennes que s'est installé depuis l'été le laboratoire d'innovation publique. Inauguré officiellement en novembre dernier, c'est dans ce lieu de travail ouvert, créatif et chaleureux que sont mises en œuvre de nouvelles méthodes pour améliorer les services publics aux usagers. En s'inspirant

du « design de service », qui place l'utilisateur, l'habitant, le bénéficiaire, au centre de l'action pour expérimenter sur le terrain et construire, avec lui et pour lui, des solutions à ses problématiques, *Ti Lab* mène plusieurs projets en lien direct avec les politiques régionales : la formation et les parcours de formation professionnelle, les nouvelles

formes de mobilité, l'égalité femme/homme dans le secteur numérique... Lauréat de l'appel à projets lancé par l'État pour moderniser l'action publique, ce laboratoire collaboratif porté conjointement par la Région et l'État associe d'autres acteurs publics et privés, comme Pôle emploi, la CAF ou encore l'institut de formation Askoria. L'expérimentation, qui durera dix-huit mois, entend renouveler la façon de concevoir les actions et politiques publiques.



© Région Bretagne

Solidarités de l'eau, un pour tous, tous pour un ?

C'est le sujet sur lequel la Région a choisi de réfléchir à l'occasion du 19^e carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes les 24 et 25 janvier. Par la voix de Thierry Burlot, vice-président chargé de l'environnement, des déchets, de la biodiversité et du climat et nouvellement élu président du comité de bassin Loire-Bretagne, elle souhaite poser

la question des solidarités autour de l'eau à un niveau régional, et en échanger avec l'ensemble des acteurs bretons de la gestion intégrée de l'eau. S'appuyant sur sa compétence d'animation et de concertation de la politique de l'eau en Bretagne que l'État lui a confiée par décret en mai 2017, la Région veut engager un débat sur la façon dont les

acteurs bretons pourraient se structurer pour assurer une solidarité de l'eau partout en Bretagne, avec des outils efficaces.

Retrouvez le programme complet du 19^e carrefour des gestions locales de l'eau sur :

<https://www.idealconnaissances.com/carrefour-eau/>

Expression des groupes politiques du Conseil régional

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

La politique territoriale de la Région s'appuie sur les contrats de partenariat Europe/Région/Pays. Ces contrats sont fondés sur les principes de territorialisation, de contractualisation, de péréquation, de participation, de qualité et de durabilité.

Les Pays en Bretagne correspondent à une réalité pour leurs habitants : ce sont des territoires de projet, des bassins de vie mais aussi et surtout des espaces d'échanges entre territoires. Cette inter-territorialité, nous souhaitons la soutenir davantage dans le cadre d'une expérimentation lancée en 2017 sur le modèle du contrat de réciprocité entre Brest Métropole et le Pays Centre-Ouest Bretagne. Travailler à cette échelle nous permet donc de réunir les acteurs locaux et les citoyens. Ce travail d'échanges, de débats et de concertation n'existerait pas sans ce cadre. La réussite des contrats de partenariat et, plus généralement, de la politique territoriale de la Région s'appuie sur l'écoute et la discussion et repose sur la relation de confiance que la Région a tissée au fil des ans avec les Pays. Une méthode participative, une responsabilité collective, une collégialité des décisions au service d'un objectif ambitieux : préparer la Bretagne de demain.

Cette révision des contrats de partenariat est l'occasion de s'adapter à l'évolution des périmètres des nouvelles intercommunalités, des Pays, mais aussi de tenir compte de l'évolution des politiques publiques.

Les contrats en cours couvrent la période allant de 2017 à 2020 et sont dotés de plus de 138 millions d'euros, qui, nonobstant un contexte budgétaire national incertain, permettent de donner de la visibilité aux territoires pour développer leurs projets.

À travers les contrats de partenariat, nous souhaitons lutter contre le décrochage territorial, en articulant le développement régional et local dans le respect d'une vision solidaire et juste de la politique territoriale pour que les territoires les moins riches soient les plus soutenus dans leurs initiatives. Cette péréquation vise à plus de justice en donnant plus de moyens pour les territoires qui en ont le plus besoin en allouant une enveloppe au Pays COB quatre fois supérieure à celle du Pays de Rennes par exemple.

Nous voulons également, avec ces contrats de partenariat, contribuer au dynamisme local en favorisant l'attractivité économique, résidentielle et culturelle des territoires.

Depuis quelques années, de nombreux projets ont ainsi déjà pu être financés à travers les contrats de partenariat, comme par exemple une maison de santé à Trégourez, des logements pour jeunes travailleurs intégrés à une résidence multigénérationnelle à Muzillac, ou encore plusieurs pôles d'échanges multimodaux à Morlaix, Guingamp, Vitry, etc... Les exemples sont nombreux.

L'enjeu de cette révision est donc cela : continuer à gérer de manière pragmatique la nouvelle carte des territoires tout en donnant corps aux principes fondateurs des contrats de partenariat qui sont plus que jamais porteurs de sens : la confiance aux territoires comme garantie de leur développement, la solidarité et l'échange entre les territoires,

la simplification des relations entre les citoyennes et les citoyens et les institutions, et la participation citoyenne.
www.groupe-ps-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Le Mouvement Associatif de Bretagne, la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire et le Conseil culturel de Bretagne se sont unis pour résister face aux menaces qui pèsent sur l'avenir des associations employeuses. La réduction drastique du nombre de contrats aidés, la baisse des dotations aux collectivités, autant de mesures qui fragilisent les dizaines de milliers d'associations bretonnes qui agissent pourtant au quotidien au nom de l'intérêt général. Au nom de nos valeurs communistes et progressistes, nous soutenons cette mobilisation inédite du monde associatif.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS

Contrat Europe/Région/Pays 2014-2020 : un contrat gagnant

« Territorialisation, concertation, contractualisation, péréquation, participation, qualité et durabilité » sont les maîtres mots qui scellent le contrat de partenariat (2014-2020) Europe-Région et les 21 pays du territoire breton. Des contrats réajustés à mi-parcours, qui confirment la volonté de notre collectivité, de prendre en compte toutes les spécificités de chaque pays, d'acquiescer une plus grande proximité autour de priorités partagées : le développement économique, les activités maritimes, l'accessibilité de la Bretagne, ou encore la transition énergétique..., afin de garantir une équité et égalité territoriale.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

La préparation du budget 2018 de la Région montre notre volonté de travailler à toutes les échelles du développement économique. La Bretagne a à la fois besoin de métropoles locomotives et besoin de préserver son réseau petites et moyennes villes. Dans la même logique, nous montrons ici que nous adaptons nos actions pour accompagner aussi bien les grands moteurs de notre économie que les plus petites TPE. Lors de la Commission permanente de décembre, nous avons engagé la participation à un outil et innovant au service des entreprises de la pêche. Et 2018 voit la perspective d'un travail de fonds sur les enjeux de la transmission d'entreprise.

grouperégionalistes.bzh@gmail.com

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

Très Haut Débit, il faut changer de braquet !

18 mois de retard dans le déploiement de la première phase, choix cornéliens pour définir les communes qui seront dans la 2ème ou 3ème phase du déploiement de la fibre optique ; Mégalis est dans la « zone grise » admettent eux-mêmes les élus de la majorité.

Selon le Gouvernement, la France doit être entièrement fibrée d'ici 2025. La Bretagne maintient son objectif en 2030... La Mayenne sera entièrement fibrée d'ici 2021.

Le plan de déploiement prévu il y a 5 ans par Mégalis n'est plus en phase avec le besoin réel des Bretons. Il faut qu'il soit adapté aux besoins en croissance de tous les bretons, dans les villes comme en secteur rural.

En Bretagne le coût moyen de chaque prise est de 2 000 €, en Hauts-de-France, il est de 650 €. En Bretagne, les EPCI payent 445 € par prise, en Hauts-de-France environ 80 €. Pourquoi de telles différences territoriales ? Nous sommes trop lents et trop chers.

Le Gouvernement fait le même constat et propose de débloquer 100 millions pour aider les collectivités. Même si elle paraît importante, cette somme n'est pas à la hauteur de enjeux : 1,49 € par habitant !

Tous les élus de Bretagne sont invités à venir échanger sur ce sujet avec Christophe Coulon, Vice-président de la Région Hauts-de-France, le jeudi 22 février à 15 h 30 à Pontivy.

www.droiteetcentrebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentrebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE FRONT NATIONAL

Non à la fermeture du lycée professionnel Jean Moulin de Plouhinec !

La majorité socialo-macroniste du Conseil régional a acté la fermeture du lycée professionnel Jean Moulin de Plouhinec dans un incroyable déni de démocratie : la décision a été notifiée à la presse sans que la moindre discussion ait été organisée au Conseil régional !

Pendant qu'elle investit toujours plus dans les quartiers dits « prioritaires » des grandes villes, cette fermeture annoncée du Lycée Jean Moulin est un nouveau signal inquiétant pour notre ruralité abandonnée. Alors que le Cap-Sizun et la Pointe du Raz sont déjà lourdement touchés par une désertification rurale importante, par la suppression de bureaux de poste, de services fiscaux et hospitaliers, il s'agit d'un nouveau coup dur pour le territoire et pour son économie, déjà fragilisés.

Le groupe des élus Front National au Conseil régional de Bretagne exprime son soutien aux élèves, professeurs et élus de ce territoire et a voté contre la fermeture.

Contact : groupefnbretagne@gmail.com